



PROCÈS-VERBAL

de la réunion du Conseil d'Administration

du 30 août 2024

Présents :

Fabien ROGER, président
Fabien DELMAS, vice-président
Nathalie GUILHAUMOU, vice-présidente
Julien PERRIN, vice-président
Michel PESCE, vice-président
Marie Claire BERGUES, secrétaire
Fabienne PUECH, trésorière
Vincent BORREL, membre
Anne GARAIX, membre
Camille MAGNIEN, membre
Astrid POTIER, membre

Excusés avec bon pour pouvoir :

Béatrice BOIS, membre

Absentes :

Sandrine BOTELLA, membre
Muriel ZANARDO-BENECH, membre

La réunion s'est déroulée en visioconférence de 14 h à 16 h.

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du 4 juillet 2024

Le procès-verbal est approuvé sans modification à l'unanimité des participants.

2. Déploiement du Dispositif intégré en Occitanie

La loi du 26 juillet 2019 sur l'école de la confiance a étendu le fonctionnement en dispositif pour les ITEP à d'autres catégories d'établissements.

Près de 5 ans plus tard, la loi trouve enfin son cadre réglementaire avec le décret du 5 juillet 2024 relatif aux modalités de fonctionnement en dispositif intégré des établissements et services médico-sociaux.

Ce texte qui est très proche du décret DITEP entend fixer les modalités de fonctionnement en dispositif intégré des ESMS accompagnant des enfants, adolescents et jeunes adultes en situation de handicap, en coopération avec les établissements d'enseignement, afin d'éviter les ruptures de parcours. Ce mode de fonctionnement vise à faciliter les parcours des enfants et des jeunes entre les différentes modalités d'accompagnement, en limitant les recours à la CDAPH et en permettant ainsi une meilleure adaptation à leurs besoins.

Le décret comporte en annexe un cahier des charges définissant les principes de fonctionnement en dispositif intégré et décrivant son fonctionnement opérationnel (Cf. *document en annexe*).

Suite à un premier temps d'échange, le vendredi 7 juin en visioconférence, avec Régine MARTINET, Directrice Adjointe de l'Offre de Soins et de l'Autonomie, l'ARS nous a proposé une rencontre avec les représentants de l'ANDIME et de l'AIRe. Cette rencontre qui se déroulera le vendredi 6 septembre après-midi en visioconférence, aura pour objet de pouvoir aborder une réflexion de coopération visant à mettre en place des actions soutenant pour le passage en Dispositif, notamment en capitalisant sur ce qui a été mis en place par l'AIRe et la mission Matéo pour le DITEP.

Quelques points sont relevés dans le décret par les membres du Conseil d'Administration qui mériteraient d'être abordés au cours de cette rencontre notamment :

- une convention départementale alors que pour les DITEP elle était régionale,
- des FINESS uniques pour certaines structures alors que pour d'autres encore des créations de FINESS multiples
- les SESSAD autonomes

A l'issue de cette rencontre, si cela est possible, nous envisagerons de faire une communication à nos adhérents.

L'ARS trouve un intérêt à ce que nous participions à ce déploiement en tant que représentant des SESSAD et dispositifs en Occitanie pour se faire écho que le passage en dispositif n'est pas la fin des SESSAD. La participation de l'ANDIME présente un intérêt sur le plan politique et notre association sur le plan pratique.

3. Rendez-vous des SESSAD et DPMO

- Retours sur le rendez-vous exceptionnel

Dans la continuité de notre journée du 29 mai 2024, nous avons organisé ce rendez-vous exceptionnel avec des intervenants qui n'avaient pas pu se rendre disponibles ce jour-là.

Les différentes présentations de qualité sur la thématique « *Quel (s) accompagnements (s) pour un horizon inclusif ?* » ont été suivies par un échange entre les participants :

- Conférence sur « *Autodétermination – Transformation de l'offre* » de François BERNARD, directeur général du GAPAS
- Présentation de « *L'école inclusive* » par Guillaume LAFFITTE, Inspecteur de l'éducation nationale - conseiller technique « école inclusive » auprès de la rectrice de l'académie de Montpellier
- Présentation de « *L'inclusion en pratique* » par Leïla LAVIGNOTTE, consultante d'ESSMS
- Présentation de l'ANDIME (Association Nationale des Dispositifs Inclusifs Médico-Educatifs) par son président, Dominique DRIOLLET

Participation : 39 SESSAD et DPMO (aux précédents 51, 62, 23, 38 et 32) et 90 participants inscrits (aux précédents 108, 165, 53, 101 et 80). 7 non adhérents se sont inscrits et 3 ont adhéré après rappel.

12 départements étaient représentés (Cf. document sur les participants par départements et par fonctions).

Un courriel a été adressé aux inscrits pour les informer que les divers documents étaient sur le site et aux intervenants pour les remercier de leur présentation de qualité.

- **Préparation du 6ème rendez-vous**

Pour rappel :

- La thématique retenue pour ce 6^{ème} rendez-vous est « *Le TDA/H* ».
- Les interventions :
Suite à l'échange entre Nathalie GUILHAUMOU et Camille LACOUT, une proposition d'organisation (*qui reste à affiner, à bousculer ou à restructurer par les intervenants*) :
 - ✓ 10h00-10h30 : présentation des TDAH : par Mme CHAZELAS, neuropsychologue qui travaille avec le SESSD Pierre FOURQUET – Fédération APAJH
 - ✓ 10h30-11h00 : présentation des démarches et soutiens en matière de diagnostic : l'équipe PCO du BON SAUVEUR D'ALBY
 - ✓ 11h00-11h30 : présentation des démarches de sensibilisation auprès des partenaires et des parents : le SESSD Pierre FOURQUET : Mme HAMMEL (psychologue du SESSAD)-Mme CHAZELAS
 - ✓ 11h30-11h45 : témoignage de parents du SESSD et pourquoi pas de la PCO
 - ✓ 11h45-12h00 : questions réponses
- Planning : le rendez-vous étant le jeudi 17 octobre 2024, envoi de l'invitation le jeudi 19 septembre, relance le 3 octobre, retour du bulletin d'inscription avant le 10 octobre et envoi du lien le mardi 15 octobre.
Une réunion préparatoire se tiendra le vendredi 11 octobre de 14h à 16h.

- **Thématiques pour les rendez-vous de 2025**

Un tableau récapitulatif des propositions des participants à la journée du 29 mai 2024 classées par thématiques a été envoyé aux membres du Conseil d'Administration en amont de la réunion.

Le passage en dispositif intégré à décliner en trois thèmes différents pourrait être le fil rouge de l'année pour nos rendez-vous.

Nous sollicitons les membres du Conseil d'Administration pour nous faire la remontée de proposition de thèmes avant la prochaine réunion du Conseil d'Administration mi-novembre.

Suite à l'intervention de Guillaume LAFFITTE, Inspecteur de l'éducation nationale - conseiller technique « école inclusive », lors de notre rendez-vous exceptionnel, nous envisageons de caler des temps de rencontres sur l'année scolaire 2025/2026 pour échanger avec des professionnels de l'Education Nationale.

4. Journées des SESSAD et DPMO

a. Retours sur la journée du 29 mai 2024

Sur la thématique de la journée « *La transition inclusive – Quel(s) accompagnement(s) pour la réussir ? (pour les associations, établissements, services, dispositifs, familles, structures scolaires,...)* » :

- ✓ **Introduction de la journée** par Fabien ROGER, président de l'Association et par Didier JAFFRE, Directeur Général de l'ARS OCCITANIE

- ✓ **Conférence-débat** « *Qu'est-ce qu'être inclusif ? Sens et enjeux du mouvement inclusif* » par Charles GARDOU, Anthropologue, Professeur émérite à l'Université Lumière Lyon 2, Directeur de la Collection Connaissances de la diversité (érès)
- ✓ **Témoignages** sur des parcours plus ou moins inclusifs : Olivia CONTAL, Travailleuse en ESAT; Manon ALBIGES, Educatrice Technique Spécialisée.
- ✓ **Présentation de l'avancée des travaux de recherche** sur les politiques d'inclusion dans deux systèmes éducatifs : français et québécois par Clara SALESSES, doctorante en Sciences de l'Éducation et de la formation à l'Université Toulouse II et l'Université Laval-Québec
- ✓ **Présentation d'un travail de recherche au sein de l'institution scolaire** et des adaptations nécessaires de l'école pour faire disparaître l'échec scolaire par Juliette SPERANZA, auteure, doctorante en philosophie et militante pour la neurodiversité
- ✓ **Présentation de la logique de dispositif** d'un point de vue « théorique » et son déploiement opérationnel (étape clé, processus interne, externe, ...) par Agnès KABANTCHENKO, directrice du CREA-ORS OCCITANIE et Nicolas FRANCO, directeur DITEP Peyrebrune Caminem, membre du CA de l'AIRe, représentant du projet MATEO, déploiement du dispositif ITEP Occitanie

le tout animé avec brio par Bruno FOUCARD du cabinet BFA-POM.





L'ESAT L'envol nous ayant prévenu début avril qu'il n'était pas en mesure d'assurer la prestation, nous avons fait le choix de passer commande auprès de l'atelier restauration de l'atelier associatif Le Trenel de Carcassonne pour l'accueil convivial et le buffet déjeunatoire. Un bon nombre de participants nous ont fait part de leur insatisfaction concernant le buffet (cf.Retours des questionnaires).

Quant au lieu, un grand nombre de participants ont fait remonter qu'il faisait trop chaud dans la salle. Il est à rappeler que la climatisation n'est pas utilisée dans la salle pour limiter l'impact sur l'environnement.

- Inscriptions et participation :

	6^{ème} rencontre 07/06/2023	7^{ème} rencontre 29/05/2024
Nombre total de participants inscrits (invités et intervenants compris)	127	236
Nombre total de SESSAD et autres structures inscrits	37 34 adhérents et 3 non-adhérents 27 SESSAD, 10 DPMO inscrits et 13 représentés (1 DAME, 5 DITEP, 5 EMAS, 1 PCPE et 1 PMO)	57 51 adhérents et 6 non-adhérents 43 SESSAD, 17 DPMO 10 inscrits et 7 représentés (1 COM 360, 5 DITEP, 1 DPMO, 7 EMAS, 2 PCPE et 1 UE), 1 CMPRO et 3 IME
Nombre de départements représentés	12	13
Nombre effectif de participants (invités et intervenants compris)	118 9 absents et 0 présents non-inscrits	225 14 absents et 3 présents non-inscrits

	Nombre de questionnaires complétés	Nombre de participants ayant fait des...		
		Remarques sur le programme	Remarques sur l'organisation	Propositions de thématiques
En 2023	88	31	18	37
En 2024	146	64	45	56

	Appréciation globale			
				
En 2023	2	39	241	662
En 2024	9	78	366	1214

- Documents concernant la journée :

Ils peuvent être consultés sur le site de l'Association en page « La vie de l'Association » dans la rubrique « Les rencontres » (en bas de page).

- Remerciements :

Un courriel a été adressé aux intervenants avec les retours des questionnaires et des photos où ils apparaissent en pièces jointes.

b. Organisation de la journée de 2025

Des pistes sont avancées pour la thématique de la journée comme l'accompagnement des familles, l'autodétermination, la double ou triple vulnérabilité, les SESSAD dans tous leurs états,...

Il est demandé aux membres du Conseil d'Administration de faire remonter des propositions d'intervenants potentiels avant la prochaine réunion du Conseil d'Administration mi-novembre.

Nous ferons l'annonce de cette journée en janvier au moment de l'envoi du mot du Président pour 2025.

Concernant le lieu, nous devons limiter les participants à 200 si nous décidons de rester dans cette salle de la Maison de Collectivités à Carcassonne.

5. Planning des réunions et rendez-vous 2024-2025

- Dernière réunion du Conseil d'Administration à la fin novembre/début décembre 2024 pour bilan 6^{ème} rendez-vous et préparation des rendez-vous de 2025.
- Réunion du Conseil d'Administration en janvier (semaine du 13 au 17)
- 7^{ème} rendez-vous des SESSAD et DPMO : jeudi 13 février 2025
- Réunion du Conseil d'Administration en mars (semaine du 17 au 21)
- 8^{ème} rendez-vous : jeudi 10 avril 2025
- Réunion du Conseil d'Administration en avril (entre le 24 et le 30)
- Journée annuelle : mercredi 4 ou 11 juin 2025
- Réunion du Conseil d'Administration en septembre (semaine du 8 au 12)
- 9^{ème} rendez-vous : mercredi 15 et jeudi 16 octobre 2025

L'Assemblée Générale ordinaire pour l'exercice 2024 pourrait se tenir la veille de la journée annuelle en présentiel pour ceux qui seront sur place et en visioconférence pour les autres.

6. Point financier

Après réception du relevé bancaire du mois de juin, un rappel pour règlement a été envoyé à 13 structures.

Concernant la cotisation 2024, 3 structures ayant envoyé leur bulletin d'adhésion en janvier et février 2024 n'avaient toujours pas effectué le règlement à fin juin. Suite au rappel, une structure a réglé par chèque et une autre par virement. Le montant restant dû par une structure est de 50 €.

Concernant la journée du 29 mai 2024, 10 structures n'avaient pas réglé leur inscription à fin juin. Suite au rappel, une structure a réglé par chèque et 6 autres par virement après envoi pour certaines l'ayant demandé d'une facture à devoir. Le montant total restant dû par 3 structures est de 350 €.

A ce jour, au total 400 € restent dus et toutes les factures (intervenants, traiteur et location de la salle) ont été réglées.

7. Points divers

- Point sur les adhésions

A ce jour, 71 SESSAD/DPMO ou association ont réglé leur cotisation pour 2024 (4 de plus après le rendez-vous exceptionnel de juillet).

Nous comptons 93 SESSAD et DPMO adhérents (5 dans l'Ariège, 6 dans l'Aude, 7 dans l'Aveyron, 12 dans le Gard, 6 dans la Haute-Garonne, 4 dans le Gers, 23 dans l'Hérault, 2 dans le Lot, 2 dans la Lozère, 3 dans les Hautes-Pyrénées, 10 dans les Pyrénées-Orientales, 8 dans le Tarn et 5 dans le Tarn et Garonne).

Avec les 2 personnes ayant été en fonction dans un SESSAD ou DPMO qui ont renouvelé leur adhésion, le nombre de cotisations s'élèvent à 73 (64 au total en 2023) et d'adhérents à 95 (84 au total en 2023).

Les 13 départements de la région sont représentés.

Suite à la réception des cotisations pour 2024, le site est mis à jour régulièrement en pages « Accueil » et « Nos adhérents ».

- Assemblée Générale Extraordinaire

Cette assemblée est à prévoir à la mi-décembre avec comme points à traiter :

✓ Adhésion :

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 mai 2024, nous avons abordé la question de l'adhésion d'une association et décidé que cette question serait débattue en réunion d'une Assemblée Générale Extraordinaire à l'automne 2024.

✓ Pouvoir écrit :

Dans les statuts est mentionné que le nombre de pouvoirs est limité à 2 pour les Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire. Or vu le nombre de participants présents, cela n'est pas suffisant.

La prochaine réunion du Conseil d'Administration se déroulera fin novembre. La secrétaire enverra un sondage à partir des disponibilités du Président pour la réunion du Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale Extraordinaire.

La secrétaire
Marie Claire BERGUES

